

19 sep 2017 -17:52

L'avis n°70 relatif aux aspects éthiques de la circoncision non médicale

Le Comité consultatif de Bioéthique vient de publier ses 4 derniers avis dont l'avis n°70 relatif aux aspects éthiques de la circoncision non médicale.

Le Comité s'est limité aux formes les plus courantes de circoncision chez le jeune garçon et a examiné entre autres :

- Quelle balance établir entre le respect des convictions religieuses et culturelles d'une part et le respect de l'intégrité physique d'autre part?
- Quid du principe de l'autonomie et spécialement de l'absence de consentement du mineur ?
- Peut-on justifier éthiquement les différences dans la loi entre la circoncision masculine et la circoncision féminine ?
- Quel rôle le médecin peut-il (doit-il ?) avoir dans une circoncision ?

L'avis est disponible sur le site.

Comité consultatif de Bioéthique de Belgique
Eurostation II - 7ème étage - local 07C040
Place Victor Horta 40 boîte 10
1060 Bruxelles
Belgique
<https://www.health.belgium.be/fr/comite-consultatif-de-bioethique-de-belgique>

Monique Bosson
Responsable de l'information
+32 2 524 91 84
monique.bosson@health.belgium.be